



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E98600

VALABLE JUSQU'AU 11/05/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 69 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BAYONNE

Siret : 513 248 286 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0063208

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 181367573

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 181367573

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Raison sociale : GOYHEIX RIOJA

70 PLACE DU CHATEAU  
64120 GARRIS

Téléphone : 05 59 65 61 15

Portable :

Site Internet :

E-mail : goyheix.rioja@orange.fr

Responsabilité légale :  
GOYHEIX JEAN PIERRE CO-GÉRANT / RIOJA HERVE CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	12/05/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/05/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	12/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	12/05/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	12/05/2022
o Chaudière bois	12/05/2022
o Poêle ou insert bois	12/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	12/05/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/05/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.